CENTRE DES ARMES À FEU CANADA

ÉTATS FINANCIERS

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2005



RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2005

La responsabilité de l'intégrité et de l'objectivité des états financiers ci-joints du Centre des armes à feu Canada pour l'exercice terminé le 31 mars 2005 et de toute l'information figurant dans le présent rapport incombe à la direction du Centre.

Nous avons préparé ces états financiers conformément aux normes comptables du Conseil du Trésor du Canada, lesquelles sont fondées sur les principes comptables généralement reconnus du Canada, en nous fondant sur les meilleures estimations possibles et sur les jugements éclairés de la direction, le cas échéant. Les lecteurs sont toutefois mis en garde que les états financiers ne sont pas forcément complets, car certains actifs, obligations et dépenses ne sont consignés, à ce moment, qu'à l'échelle de toute l'administration fédérale. Les présents états financiers devraient aussi être consultés en se référant aux conventions comptables décrites dans la note 2 aux états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités de comptabilité et d'information, le Centre tient une série de comptes qui fournissent un registre centralisé de ses opérations financières. L'information financière contenue dans les états ministériels et ailleurs dans les Comptes publics du Canada concorde avec l'information qui figure dans les présents états financiers.

Le Centre a préparé et tient à jour des livres, des registres, des mécanismes de contrôle interne et des pratiques de gestion pour donner une assurance raisonnable que les éléments d'actif du gouvernement sont protégés et contrôlés, que les ressources sont gérées de façon économique et efficace aux fins de la réalisation des objectifs ministériels et que les opérations sont exécutées conformément à la Loi sur la gestion des finances publiques et à ses règlements et conformément aux politiques et exigences législatives du Ministère.

Approuvé par :

Beverley Holloway Chef principale des opérations

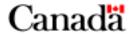
SB. Holloway

Commissaire intérimaire

John Brunet, CA

Chef de la direction financière

30 juin 2005



CENTRE DES ARMES À FEU CANADA ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

(NON VÉRIFIÉ) AU 31 MARS 2005 (en milliers de dollars)

	<u>2005</u>	<u>2004</u>
ACTIF		
Actif financier		
Débiteurs (note 4)	7,315 \$	177 \$
Prêts et avances	3	
Total de l'actif financier	7,318	177
Actif non financier		
Charges payées d'avance	604	659
Immobilisations (note 5)	41,596	42,251
Total de l'actif non financier	42,200	42,910
TOTAL DE L'ACTIF	49,517 \$	43,087 \$
PASSIF		
Créditeurs et charges à payer (note 6)	21,369 \$	46,996 \$
Provisions pour vacances et congés compensatoires	727	590
Total du passif	22,096	47,586
ACTIF / (PASSIF) NET	27,421	(4,499)
TOTAL DU PASSIF	49,517 \$	43,087 \$

Engagements (Note 8)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



CENTRE DES ARMES À FEU CANADA ÉTAT DES RÉSULTATS

(NON VÉRIFIÉ)

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2005

(en milliers de dollars)

	<u>2005</u>	<u>2004</u>
PRODUITS		
Droits applicables aux armes à feu (note 7)	11,150	\$ 16,255 \$
CHARGES		
Exploitation		
Salaires et avantages sociaux	20,697	25,287
Services professionnels et spéciaux	48,261	11,402
Transport et communications	3,937	5,180
Réparation et entretien	1,883	1,637
Amortissement des immobilisations	875	1,543
Location	789	1,165
Commodités, fournitures et approvisionnements	923	925
Information	353	466
Autre charges de source interne	3,770	104
Remboursements d'exercices antérieurs	(52)	(54)
Autre charges	16	
_	81,452	47,692
Contributions		
Provinces	12,451	15,430
Organismes sans but lucratif	61	55
Aborigènes	50	206
-	12,562	15,691
Total des charges	94,014	63,383
Coût d'exploitation net	(82,864)	\$ (47,128) \$
Actif (passif) net, début d'exercice	(4,499)	4,300
Liquidités nettes fournies par le gouvernement	114,784	38,329
Actif (passif) net, fin d'exercice	27,421	\$ (4,499)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



CENTRE DES ARMES À FEU CANADA ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

(NON VÉRIFIÉ)

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2005 (en milliers de dollars)

ACTIVITÉS D'EXPLOITATION	<u>2005</u>	<u>2004</u>
Coût d'exploitation net	(82,864)	\$ (47,128) \$
Éléments sans incidence sur l'encaisse inclus dans le coût d'exploitation net :		
Amortissement des immobilisations	875	1,543
Provisions pour vacances et congés compensatoires	139	590
Variations à l'état de la situation financière :		
Variation des débiteurs	(7,138)	(133)
Variation des créditeurs et charges à payer	(25,627)	46,996
Variation des charges payées d'avance	55	(591)
Besoins de trésorerie pour les activités d'exploitation	(114,560)	1,277
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisitions d'immobilisations	(221)	(39,606)
Augmentation des avances	(3)	· , ,
Besoins de trésorerie pour les activités d'investissement	(224)	(39,606)
Liquidités nettes fournies par le gouvernement	(114,784)	\$ (38,329)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



CENTRE DES ARMES À FEU CANADA

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS (non vérifiées) Pour l'exercice terminé le 31 mars 2005

1. Autorisations et objectifs

Le Centre des armes à feu Canada a été établi comme un ministère, en avril 2003, sous la Annexe I.1 de la *Loi sur l'administration des finances publiques*. La responsabilité du Programme Canadien des Armes à feu a par la suite été transféré du Ministre de la Justice au Solliciteur Général du Canada (subséquemment renommé le Ministre de la Sécurité publique et Protection civile).

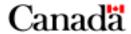
Le mandat du Centre est de développer et superviser un système efficace pour licencier et enregistrer les armes à feu pour répondre aux principales obligations du Gouvernement sous la Loi sur les armes à feu. Le CAFC a pour mission d'accroître la sécurité publique par la possession, l'utilisation et l'entreposage responsables des armes à feu au Canada, pour ainsi aider à réduire les décès et les blessures par balle et la menace que posent les armes à feu. Le Centre apporte aussi son expertise et fournit des renseignements cruciaux aux corps policiers et à d'autres organismes en matière de prévention et d'enquêtes relatives aux crimes commis avec des armes à feu et à la mauvaise utilisation de celles-ci au Canada et à l'échelle internationale.

2. Sommaire des principales conventions comptables

Ces états financiers ont été préparés suivant la méthode de la comptabilité d'exercice, conformément aux Normes comptables du Conseil du Trésor, lesquelles sont fondées sur les principes comptables généralement reconnus au Canada. À l'heure actuelle, les actifs, les passifs et les dépenses applicable à l'échelle du ministère ne sont pas tous enregistrés au niveau ministériel. À ce titre, les états financiers ne sont pas nécessairement complets. Les notes complémentaires présentent plus de détails et devraient être lues attentivement. Tous les éléments d'actif, de passif et de dépenses sont consolidés à l'échelle gouvernementale dans les états financiers du gouvernement du Canada. Les principales conventions comptables sont les suivantes :

(a) Crédits parlementaires

Le gouvernement du Canada finance le Centre par le biais de crédits parlementaires. Les crédits consentis au Conseil ne correspondent pas à la présentation des rapports financiers établis selon les principes comptables généralement reconnus. Ils sont plutôt fondés dans une large mesure sur les besoins de trésorerie. Les éléments comptabilisés dans l'état des résultats et l'état de la situation financière ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux pourvus par les crédits parlementaires. La note 4 présente de l'information au sujet





de la source et de l'utilisation de ces crédits et établit un rapprochement général entre ces deux méthodes de présentation.

(b) Fonds de revenus consolidés

Le Centre opère dans les limites du fonds de revenus consolidés (FRC). Le FRC est administré par le Receveur Général du Canada. Toutes les rentrées de fonds du Centre sont déposées au FRC et toutes les sorties de fonds du Centre sont payées à même le FRC. L'encaissement net du gouvernement correspond à la différence entre toutes les entrées et les sorties de fonds y compris les opérations interministérielles et un montant correspondant est porté directement au crédit de l'actif net / (passif).

(c) Entité comptable

L'entité comptable est le Centre des armes à feu et celui-ci se rapporte au Ministre de la Sécurité publique et Protection civile.

(d) Produits

Les produits sont comptabilisés dans l'exercice où les opérations ou les faits sous-jacents surviennent.

(e) Charges

Les charges sont comptabilisées dans l'exercice où surviennent les opérations ou les faits sous-jacents, sous réserve des conditions suivantes :

Contributions

Les contributions sont constatées dans l'exercice au cours duquel le récipiendaire a satisfait aux critères d'admissibilité, et au cours duquel le paiement est dû.

Indemnités de départ des employés

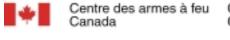
Les indemnités de départ des employés sont portées aux charges des ministères à mesure qu'elles sont versées. Aucune somme estimative n'est constatée à l'échelle ministérielle. La comptabilisation de ces avantages a lieu dans les états financiers consolidés du Gouvernement du Canada.

Vacances et congés compensatoires

Les congés annuels pour vacances et congés compensatoires sont passés en charges de l'exercice au cours duquel l'employé les acquiert.

Services fournis gratuitement par d'autres ministères et organismes du gouvernement





Les services fournis gratuitement par d'autres ministères et organismes du gouvernement ne sont pas enregistré comme des charges opérationnelles. Les types de services fournis gratuitement les plus significatifs sont les suivants : services bancaires et services de locaux fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada; contributions du Secrétariat du Conseil du Trésor pour couvrir la part de l'employeur pour les coûts et cotisation d'assurance des employés; services de vérification du bureau du Vérificateur Général.

(f) Opérations en devises

Les opérations en devises sont converties en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la date des opérations. Les actifs et passifs en devises sont convertis selon les taux en vigueur au 31 mars.

(g) Débiteurs

Les débiteurs sont présentés en fonction du montant que l'on prévoit réaliser. Une provision est établie pour les débiteurs où le recouvrement est considéré incertain. Aucune provision de ce genre n'est établie pour les débiteurs d'autres ministères du gouvernement.

(h) Immobilisations

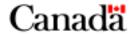
Toutes les immobilisations déterminées selon les Recommandations de la commission comptable du secteur publique et les améliorations locatives qui ont un coût de 10 000\$ ou plus sont comptabilisées au coût d'acquisition. L'amortissement des immobilisations est effectué selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile de l'immobilisation:

Catégorie d'élément d'actif	Période d'amortissement

4 ans Matériels informatiques 3 à 5 ans Logiciels informatiques Autre matériel 5 à 10 ans Mobilier 8 ans Véhicules automobiles 5 ans Améliorations locatives Terme de la location

(i) Passif éventuel

Dans le cours normal de ses activités, le ministère est visé par diverses actions en justice. Certaines obligations éventuelles peuvent devenir des obligations réelles, selon que certains événements se réaliseront ou non. Dans la mesure où l'événement futur risque fort de se produire ou de ne pas se produire, et que l'on peut établir une estimation raisonnable de la perte, un passif estimatif est constaté et une charge enregistrée dans les états financiers consolidés du gouvernement. Le passif estimatif n'est pas porté aux états financiers du ministère jusqu'à ce que son montant soit établi avec certitude.



Canada

(j) Incertitude de l'évaluation

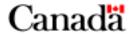
La préparation des états financiers oblige la direction à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses qui influent sur l'actif, le passif, les produits et les charges consignés dans les états financiers. Au moment de la préparation des présents états financiers, la direction considérait que les estimations et les hypothèses étaient raisonnables. L'amortissement des immobilisations est l'élément le plus important pour lequel on a eu recours à des estimations.

3. Crédits parlementaires

Les opérations du Centre sont financées par des crédits parlementaires. Ces crédits sont comptabilisés lorsqu'ils sont utilisés et les crédits inutilisés ne peuvent être reportés. Les éléments constatés dans l'état des résultats au cours d'un exercice peuvent être financés par des crédits parlementaires d'un exercice différent. Par conséquent, les résultats d'exploitation nets du Centre sont différents, pour l'exercice, selon qu'ils sont fondés sur le financement du gouvernement ou sur la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale. Ces écarts sont rapprochés comme suit :

a) Rapprochement des résultats d'exploitation nets et du total des crédits parlementaires utilisés (\$000):

		<u>2005</u>		<u>2004</u>
	D'EXPLOITATION NET nents des éléments ayant un impact sur le résultat net mais non sur les crédits parlementaires	\$ (82 864)	\$	(47 128)
Plus:	Éléments enregistrés comme charges Amortissement Avantages sociaux - Congés payés et compensatoires	875 139		1 543 590
	Autres Créances irrécouvrables Redressement de dépenses du Ministère de la Justice Remboursement de dépenses d'exercices antérieurs	14 486 (52)		27 (54)
Moins :	Éléments enregistrés comme revenus Frais & revenus divers (Note 7) Remboursements de produits crédités aux exercices antérieurs Total	1 463 11 150 91 11 241	-	2 106 16 255 108 16 363
Total d	es ajustements des éléments n'ayant pas d'impact sur les crédits	(9 779)	-	(14 257)
Ajusten	nents des éléments n'ayant pas d'impact sur le résultat net mais sur les crédits			
Moins :	Acquisitions d'immobilisation affectant les crédits Charges prépayées	(221) 55		(39 606) (591)



Total des ajustements des éléments ayant un impact sur les crédits

(166) (40 197) \$ (92 809) \$ (101 582)

Total des crédits utilisés

b) Provenance et utilisation des crédits parlementaires (\$000):

	Provenance des aut	Provenance des autorisations		
	2005	2004	2005	2004
Dépenses de fonctionnement	82 132	94 950	77 285	82 874
Paiements de transfert	14 500	16 500	12 562	15 692
Montants statutaires	2 871	2 909	2 871	2 909
Remboursements de produits crédités aux exercices antérieurs	91	108	91	107
Total	99 594	114 467	92 809	101 582

4. Débiteurs

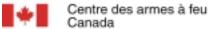
	2005		2004	
	(\$000)	(\$000))
Autres Ministères Gouvernementaux	\$	7 085	\$	159
Parties externes		248		22
Provision pour créances douteuses		(18)		(4)
Total débiteur	\$	7 315	\$	177



5. Immobilisations

	Immobilisations (\$000)				Amortissement cumulé (\$000)				T		
	Solde d'ouverture au 1 avril 2004	Acquisition au cours de l'exercice	Aliénations/ radiations au cours de l'exercice	Corrections / Reclassement	Solde de fermeture au 31 mars 2005	Amortissement cumulé au 1 avril 2004	Amortissement au cours de l'exercice	Aliénations/ radiations, impact sur amortissent	Corrections / Reclassement	Amortissement cumulé au 31 mars 2005	Valeur nette au 31 mars 2005
Matériels											
informatiques Logiciels	5 323	91			5 414	5 252	77			5 329	85
informatiques	3 600				3 600	1 440	600			2 040	1 560
Autre matériel	24				24	9	3			12	12
ameublement Véhicules	1 371	45			1 416	1 028	166			1 194	222
automobiles	411				411	389	12			401	10
Améliorations locatives	69				69	12	17			29	40
Travaux en cours – Logiciels	39 582	85			39 667						39 667
	50 380	221	0	0	50 601	8 130	875	0	0	9 005	41 596





Créditeurs et charges à payer

	2005		2004
		(\$000)	(\$000)
Tiers	\$	14 176 \$	45 139
Autres ministères		7 193	1 857
Total des créditeurs et charges à payer	\$	21 369 \$	46 996

7. Produits

	2005			2004		
		(\$000)		(\$000)		
Droits applicables aux armes à feu (net des rémissions de l'exercice courant)	\$	11 238	\$	16 360		
Moins: Remboursements de produits crédités aux exercices antérieurs		(91)		(108)		
Produits divers		3		3		
	\$	11 150	\$	16 255		

8. Engagements

De par leur nature, les activités du Centre donnent lieu à certains contrats et obligations importants en vertu desquels le Centre s'engage à effectuer des paiements échelonnés sur plusieurs années, lors de la prestation de services ou d'achat de biens. Les principaux engagements pour lesquels une estimation raisonnable peut être faite se retrouvent cidessous.

	(\$000)
2005-2006	23 372
2006-2007	14 875
2007-2008	14 875
2008-2009	14 875
2009-2010 et années ultérieures	163 626

